Journal communautaire

www.preissac.com

Facebook: Journal L'Alliance de Preissac

180, avenue du Lac, Preissac, J0Y 2E0 journalalliance.preissac@cablevision.qc.ca

Janvier 2021

Vol. 29 # 6

Gratuit 1225 exemplaires

Manoir des Rapides Preissac

912, avenue du Lac, Preissac 819 732-8623

Resto et Bar

Fermés jusqu'en février 2021

Dépanneur

Tous les jours de 6 h à 19 h 30

Disponibles au dépanneur :

Pizza 13" fraiche, repas familial et comptoir lunch.
Cartes de Bingo Boréal



Venez voir notre variété de ménés pour la pêche sur la glace.

Suivez-nous sur notre page Facebook!

Merci de votre encouragement!

Nathalie Inkel et Éric Gosselin

Danielle Magny, nouvelle conseillère municipale à Preissac





Dépanneur 4 Saisons

187, avenue du Lac, Preissac 819 759-4429

Heures régulières d'ouverture

du dimanche au jeudi : 7 h à 20 h vendredi et samedi : 7 h à 21 h

Essence, Purolator, Loto-Québec, SAQ permis de chasse et pêche, propane

Visitez notre page Facebook : Dépanneur 4 Saisons

Au plaisir de vous voir!

Lise Goulet & Yoland Nolet

Pensée du mois

« Lorsque tu te réveilles le matin, tu as deux choix: Soit tu te recouches pour continuer ton rêve; soit tu te lèves pour le réaliser. »

(Source inconnue)

Local de santé - Preissac Horaire de l'infirmière

Pour les mois de janvier, février et mars

- Jeudi 28 janvier : Prises de sang (seulement)
- Jeudi 25 février : Prises de sang (seulement)
- Jeudi 25 mars : Prises de sang (seulement)

Sur rendez-vous seulement au 819 732-3271, poste 4202.

Pour tout autre soins en santé courante, communiquez avec le Centre de services ambulatoires de l'Hôpital d'Amos 819 732-3341, poste 2649.

L'inspecteur vous informe

Totre inspecteur municipal est disponible pour vous rencontrer, émettre des permis et répondre à vos questions tous les mercredi de 8 h 30 à 17 h et les jeudis de 8 h 30 à 12 h.

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 819 732-4938 ou par courriel à info@preissac.com.

Prenez de l'avance et faites parvenir vos questions à inspection@preissac.com.

Il est très important d'avoir les bonnes informations avant d'effectuer vos travaux. Cela pourrait vous faire économiser temps et argent.

Bon succès dans vos projets!

Sommaire Coin santé -----Des paniers de Noël différents ----- 3 Avis d'élection ----- 3 Interventions du service d'urgence --- 3 De nouvelles chroniques ----- 3 Nécrologie ----- 4 Bilan routier 2020 ----- 4 Biblio-Sud ----- 5 Chronique de nos aînés ----- 5 Discours du maire - Budget 2021 ----- 6 Programme des immobillisations ----- 6 Suite du Programme d'immobilisations -- 7 Budget de fonctionnement ----- 7 Évolution de la charge fiscale ----- 7 Évolution des taux de taxe foncières --Pub du MSSS ----- 8 - 9 et 10 La page écolo ----- 11 Consultation publique ----- 11 Nouveau service offert ----- 11 L'hiver est là et les motoneigistes aussi - 12 L'aménagement responsable ----- 12 Chronique municipale ----- 13 Recette ------ 14 Jeux ----- 14 & 15 Avis public ----- 16

Coin santé

Régime public d'assurance médicaments

Modification de la participation financière de certains assurés

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec

epuis le 1^{er} janvier 2021, la Depuis le 1 juil participation financière d'une partie des personnes inscrites au régime public d'assurance médicaments (RPAM) a été modifiée. Les changements apportés auront une incidence sur la prime à verser annuellement et sur la contribution payable en pharmacie lors de l'achat de médicaments.

Faits saillants

Les nouveaux tarifs seront en vigueur du 1^{er} janvier au 30 juin 2021.

Une modification réglementaire du régime général d'assurance médicaments (RGAM) est entrée en vigueur le 23 décembre 2020.

Le RPAM couvre 3,7 millions de personnes. De ce nombre, environ: 37 % ne paient aucune prime annuelle; 23 % bénéficient de la gratuité totale des médicaments.

Pourquoi une modification des tarifs le 1^{er} janvier?

En raison de la pandémie de COVID-19, un règlement d'urgence a été approuvé en juin 2020. Le gouvernement s'est ainsi assuré d'une hausse moindre de la prime et d'un gel de la franchise et de la coassurance pour une durée de six mois. C'est pourquoi les tarifs ont été de nouveau ajustés au 1er janvier 2021.

Répercussions de la modification réglementaire

La modification réglementaire du RGAM a permis de limiter la croissance de la franchise et de freiner la progression de la coassurance en contrepartie d'une hausse de la prime annuelle. Cette modification visait à procurer plus de flexibilité au processus d'ajustement annuel des tarifs.

La hausse plus marquée de la prime annuelle induite par ce changement réglementaire vient ainsi rétablir un équilibre qui permet de maintenir un accès raisonnable et équitable aux médicaments requis par l'état de santé des personnes assurées. C'est le cas tout particulièrement pour les adhérents et les aînés à faibles revenus, puisqu'à la différence des autres contributions, la prime annuelle varie selon le revenu.

De manière générale, pourquoi une augmentation de certains coûts?

On constate une croissance du nombre de personnes assurées par le régime public. Le contexte particulier de la pandémie a notamment engendré un transfert des assurés du secteur privé vers le régime public en raison des pertes d'emploi.

La presque totalité des personnes âgées de 65 ans ou plus au Québec est assurée par le régime public. La proportion de cette clientèle par rapport

à la population globale du Québec a augmenté au cours des dernières années. De plus, elle consomme un plus grand nombre de médicaments.

Un autre facteur a aussi contribué à l'augmentation des coûts du régime : celui-ci a été bonifié par l'ajout de nombreux médicaments couverts pour traiter une plus grande variété de conditions de santé.

Prime

La prime annuelle maximale à payer à Revenu Québec lors de la production de la déclaration de revenus passera de 648 \$ à 662 \$, une augmentation de 2,2 %.

Contribution en pharmacie

La franchise mensuelle est maintenant de 22,25 \$, soit 2,3 % d'augmentation.

La coassurance a été réduite à 35 % du coût de l'ordonnance (duquel on aura préalablement soustrait la franchise, s'il y a lieu).

La contribution mensuelle maximale est maintenue à 95,31 \$ pour les personnes de 18 à 64 ans et pour celles de 65 ans ou plus ne recevant aucun Supplément de revenu garanti (SRG). Cette contribution est également maintenue à 54,83 \$ par mois pour les personnes de 65 ans ou plus recevant un SRG au taux de 1 à 93 %.

Alliance, Courrier 2^e classe

mensuel distribué gratuitement, 10 parutions par an, à 1225 exemplaires

Tombée	Distribution	Édition
5 février	24 février	Février 202
12 mars	31 mars	Mars 2021
9 avril	28 avril	Avril 2021

Siège social: 180, avenue du Lac, Preissac QC J0Y 2E0 Téléphone: 819 759-4141

Courriel: journalalliance.preissac@cablevision.qc.ca

Horaire d'ouverture du bureau : sur rendez-vous seulement. Merci!

tc.TRANSCONTINENTAL

1500, Jules-Poitras Saint-Laurent QC H4N 1X7 Dépôt légal aux Bibliothèques nationales du Québec et du Canada







L'Équipe : Photographies: l'équipe du Journal Danielle Magny 819 759-4141 Éloïse Bisson Jean-Jacques Dupuis Julianne Pilon Marie-Josée Veilleux 819 442-2273 Martine Flageole-Fortin Nicole Marcil

Culture et Communications





L'Alliance de Preissac Janvier 2021 - Page 3

Des paniers de Noël différents... très appréciés

France Daoust, agente de développement



De gauche à droite : Christian Goulet, dg complexe minier LaRonde, Agnico Eagle, Donald Rheault, maire de Preissac, Gérard Pétrin, dg municipalité de Preissac, Normand Demers, prépriétaire IGA Demers de Malartic et Maryline Tanguay, conseillère.

es généreux partenaires, soit : IGA Demers de Malartic, la mine Agnico Eagle et la municipalité de Preissac, ont de nouveau collaboré en 2020 pour la distribution de quinze paniers de Noël pour des citoyens de Preissac.

À cause de la pandémie, il fut décidé que des bons d'achats chez IGA Demers de Malartic, très généreux collaborateur depuis nombres d'années, seraient distribués.

M. Normand Demers a tout

de même apporté des denrées recueillies les mois précédents la distribution, en plus de vêtements et de jouets pour les enfants. À noter que M. Demers et son équipe ont une grande ouverture d'esprit et sont toujours enthousiastes d'apporter leur soutien lors de différentes activités à Preissac.

Un grand merci à la Mine Agnico Eagle, qui année après année, contribue financièrement avec générosité en plus de bonifier chaque panier de la traditionnelle dinde du temps des fêtes. La municipalité de Preissac est fière de participer à cet engouement de distribuer de la joie, au sein des foyers, que ce soit pour des personnes seules, en couple ou en famille.

Merci à Mme Manon Viens, agente de développement par intérim, M. Claude Ménard, inspecteur municipal, Mme Maryline Tanguay, conseillère et Mme Linda Côté, caissière et déléguée syndicale chez IGA Demers de Malartic, pour avoir fait la distribution de ces paniers de bonheur.

Interventions effectuées en 2020 par les services d'urgence

Gilles Prévost, chef pompier



Pompiers, premiers répondants, sauvetage

hors route et sauvetage sur glace et en eau libre ont répondu à soixante-douze appels d'urgence en 2020.

Ils ont répondu à vingt-etun appels incendies qui sont des alarmes incendie, incendie de véhicule, de bâtiment et d'herbes, trouble électrique, danger d'électrocution et d'explosion. Les premiers répondants ont couvert vingt-sept appel pour RCR, DEA et trauma (médical et accident).

La brigade a répondu à dixsept accident sur la route 395, quatre sauvetages hors route et trois sauvetages nautiques.

Félicitations à tous de relever un défi à chaque intervention.

Avis aux électrices et aux électeurs de la municipalité de Preissac

Veuillez prendre note que le 23 décembre 2020, j'ai reçu le retrait de candidature au poste de conseiller numéro 2 de M. Mario Daigle.

Mme Danielle Magny étant maintenant l'unique candidate à ce poste, j'ai procédé à sa proclamation d'élection ce 23 décembre 2020.

La révision de la liste électorale ainsi que le vote par anticipation et le scrutin annoncés le 18 décembre dernier n'auront donc pas lieu.

Donné à Preissac, ce 23e jour de décembre de l'année deux mille vingt.

Gérard Pétrin Président d'élection

De nouvelles chroniques dans votre Alliance

Marie-Josée Veilleux, directrice générale

Vous aimez prendre soin de l'environnement? Ou encore vous êtes intéressés par ce qui se passe dans le domaine municipal? Voici de nouvelles chroniques qui s'ajouteront dans les pages de votre journal.

Nous avons débuté en décembre avec la toute première chronique écologique. Elle est présentée par Manon Derome, conseillère municipale mais aussi ancienne agente vert de notre municipalité.

À chaque mois, elle parlera de compostage, de trucs pour réussir un bon compost et abordera des sujets un peu plus environnementaux pour présenter des actions à faire pour conserver la santé de notre milieu et de nos lacs.

Si vous avez des idées à lui soumettre, des sujets qui vous préoccupent ou encore des questions sur une chronique qui a été diffusée dans une édition de L'Alliance, vous pouvez communiquer avec elle par le biais de la boîte courriel du journal à journalalliance.preissac@cablevision.qc.ca ou par téléphone au 819 759-4141. Vous aurez une réponse, c'est assuré.

Une autre chronique débute dans la présente édition. Il s'agit de la chronique municipale, couverte par Marie-Josée Veilleux.

Dans cette chronique, vous aurez le suivi de la rencontre publique du conseil municipal et des dossiers importants abordés lors de cette assemblée.

Encore une fois, si vous avez des questions ou des suggestions que vous souhaiteriez voir traités dans cette chronique, faites nous en part aux coordonnées citées plus haut et il nous fera plaisir d'apporter des réponses ou informations supplémentaires favorisant pour vous une meilleure compréhension.

Au service de notre communauté depuis vingt-neuf ans, l'équipe de L'Alliance, encore plus que passionnée, poursuivra sa mission d'offrir à la population de cheznous, un média vous informant de l'actua-lité de chez-nous. Merci de votre fidélité.

Page 4 - Janvier 2021 _______ L'Alliance de Preissac



Nécrologie



- Est décédée au CISSS R-N Hébergement Pie XII le 13 décembre 2020 à l'âge de 95 ans,

Mme Laurette Fortin, domiciliée à Rouyn-Noranda, fille de feu Joseph Fortin et de feue Marie-Anne Domingue, épouse de feu Émilien Tancrède.

Mme Fortin laisse dans le deuil ses enfants: Alain (Thérèse), feu Jacques et Lise; ses petits-enfants: feue Julie, feue Mélissa, Maxime (de Preissac), Valérie, Annick, Joannie, Kim et Karen; ses 12 arrière-petits-enfants; ses sœurs: Jeanne, Aline (Lucien) et Marielle; ses beaux-frères et belles-sœurs; ses neveux et nièces dont Yvon Fortin (Martine Flageole) de Preissac ainsi que de nombreux parents et amis.



- C'est avec tristesse que nous annonçons le décès de M. Jean Ménard passionné de

chasse. M. Ménard est décédé à la Maison du Bouleau Blanc d'Amos le 17 décembre 2020 à l'âge de 69 ans, domicilié à Preissac, fils de feu Léo Ménard et de Lucienne Tanguay.

Il laisse dans le deuil ceux qui étaient le plus chers à ses yeux: son épouse France Caron; son fils Jordan; sa fille Prisca; ses deux petites princesses: Anabelle et Aliyah.

Il laisse un chagrin énorme à

ses frères: Alain, Denis (Nicole), Sylvio (Johanne), Yves (Diane) et Normand (Johanne); sa bellemaman feue Murielle Curadeau (Edmond); ses beaux-frères et belles-sœurs; ses neveux et nièces; cousins et cousines; son partenaire de chasse Michaël Charron; son meilleur «calleur» et pilote de brousse Serge Gagnon; ainsi que de nombreux parents et amis. De plus, à tous ceux qui l'ont côtoyé dans le milieu forestier.



Marguerite Rancourt.

- Est décédé au CISSS A-T de Rouyn-Noranda le 24 décembre 2020 à l'âge de 73 ans, M.

Claude Ran-

court, domicilié à Cadillac, anciennement de Preissac, fils de feu Alyre Rancourt et de feue

Monsieur Rancourt laisse dans le deuil son fils Patrick (Caroline Vézina); ses trois petits-enfants: Alex, Maély et Eva; la mère de ses petits-enfants Marilou Bédard; il était le frère de feu Bertrand (Bébé), Martin (de Preissac), Emery (Nicole Boudreau) et Walter (Ginette Langevin).

Il a toujours été un beau-frère très présent, un oncle attentionné, un ami inoubliable. Claude était également un homme famillial avec ses nombreux cousins, cousines, oncles et tantes.

À toutes les personnes touchées par la perte d'un être cher, l'équipe de L'Alliance vous offre ses plus sincères condoléances.

Dévoilement du bilan routier 2020

Sûreté du Québec

a Sûreté du Québec dévoile son bilan provisoire des collisions mortelles pour l'année 2020. Malheureusement, chaque année, des personnes perdent la vie lors de collisions routières sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec.

Bien que l'année 2020 révèle une hausse du nombre de collisions mortelles par rapport à l'année 2019, passant de 217 à 228 cette année, nous constatons quand même que le bilan demeure sous la moyenne des cinq dernières années (qui est de 236 collisions).

Le bilan 2020 démontre que les principales causes des collisions mortelles sont : la conduite imprudente et les excès de vitesse (29% des col-

lisions); l'inattention / distraction (14%); la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, les drogues ou la fatigue (10%).

Soulignons par ailleurs que près de 20% des victimes décédées dans des collisions routières ne portaient pas la ceinture de sécurité.

En ce qui a trait aux collisions impliquant au moins une motocyclette, nous dénombrons 52 collisions qui ont mené à 54 décès en 2020, cela représente une hausse du nombre de décès par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, qui se situe à 41.

Enfin, le bilan routier provisoire de l'année 2020 fait état de 18 piétons décédés et six cyclistes décédés. Alors que le nombre de piétons décédés a légèrement diminué face au bilan de 2019 (avec 21 décès), c'est un cycliste de plus qui a perdu la vie en 2020 comparativement à une moyenne de 4 pour les cinq dernières années.

La Sûreté du Québec maintient ses efforts afin d'assurer la sécurité des usagers de la route, notamment grâce au travail de ses patrouilleurs ainsi qu'aux campagnes de sensibilisation. Cependant, elle tient à rappeler aux conducteurs qu'ils doivent adopter des comportements routiers sécuritaires et faire preuve de prudence pour réduire les risques d'être impliqués dans une collision.

Voir le tableau des statistiques, en bas, à gauche.



ÉQUIPEMENTS DE CONSTRUCTION, MINES ET FORÊT

24, rue Turgeon, Val-d'Or (QC) J9P 0A5 Tél.: 819 825-4299 Fax.: 819 825-4298 WWW.ABIQUIP.COM



Statistiques - Bilan routier 2020

Territoire de la Sûreté du Québec

<u> </u>					
	Collisions				
Région	2019	2020			
Montérégie	20	25			
Estrie / Centre-du-Québec	28	34			
Capitale-Nationale / Chaudières-Appalaches	28	28			
Bas-Saint-Laurent / Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine	28	32			
Mauricie / Lanaudière	29	55			
Outaouais / Laurentides	40	20			
Saguenay-Lac-Saint-Jean / Côte-Nord	16	12			
Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec	10	9			
Service autoroutier des grands centres	18	13			
TOTAL	217	228			
Source: Tableau de compilation R-1 (2021-01-10)					

L'Alliance de Preissac Janvier 2021 - Page 5



Chronique de nos Aînés

Marielle Langlois, secrétaire



1'est le 9 décembre que ∕le Club de l'Âge d'Or de Preissac soulignait les 80 ans de monsieur André Laverdière.

Pour l'occasion, monsieur Laverdière a reçu sa carte d'or et un certificat membre à vie du Club. Félicitations à notre jubilé.

En raison des mesures de confinement mises en place par la Santé publique, nos activités sont présentement en arrêt.

Nous ne savons pas quand nous pourrons reprendre nos activités et réunions.

Nous vous demandons de prendre soin de vous afin de nous revenir en santé lors de la reprise de nos activités régulières.

Passez une belle fête de la Saint-Valentin!



Biblio Sud

Inscription gratuite, venez en profiter

Février mois coup de coeur à la biblio

Nicole Marcil, responsable



Névrier, mois de l'amour, de l'amitié et des coups de cœur. C'est dans cet esprit que les membres du comité BI-BLIO vous invitent, en février. à venir découvrir leurs coups de cœur littéraires. Pour ce faire, repérer l'étalage des livres qui portent un autocollant en forme de cœur. De belles découvertes à faire !

Et, dans cette vague de partage et de plaisir, les abonnés sont invités, s'ils le désirent, à y joindre leur coup de cœur en y insérant un signet que la bibliothèque leur remettra.

Votre bibliothèque locale, affi-

liée au Réseau BIBLIO de l'Abitibi-Témiscamingue et du Norddu-Québec, vous offre une panoplie de services : prêt de livres, de revues, de livres numériques en français et en anglais pour les jeunes et les adultes, de revues numériques en 62 langues, de raquettes à neige, Internet Wi-Fi. Demandez votre NIP pour accéder aux services en lignes tels les réservations et les renouvellements de prêts, les demandes de livres non disponibles en bibliothèque, et plus encore.

Février, c'est donc un rendezvous! Le personnel de la bibliothèque se fera un plaisir de vous accueillir et de vous servir.

Jours et heures d'ouverture de votre bibliothèque

les mercredis de 16 h à 18 h les vendredis de 14 h à 16 h

Tél.: Bibliothèque: 759-4138



Joyeux anniversaire

Pour le mois de février l'équipe du journal offre ses

meilleurs voeux

à tous ceux qui fêteront leur anniversaire de naissance,



de mariage ou autre. En cette journée spéciale, soyez heureux avec les gens que vous aimez!

Prompt rétablissement



L'équipe de L'Alliance offre des souhaits de prompt rétablissement à tous ceux et celles qui éprouvent des problèmes de santé. Riez! car le rire c'est la santé!!!

Vous déménagez et voulez encore recevoir votre journal!!

Contactez directement l'équipe de L'Alliance, car en cas de retour de votre journal, votre nom sera retiré de la liste d'envoi.

courriel: journalalliance.preissac@cablevision.qc.ca

téléphone (boîte vocale): 819 759-4141, courrier : Journal L'Alliance de Preissac,

> 180, avenue du Lac, Preissac, QC, J0Y 2E0

Envoi électronique

Vous pouvez recevoir L'Alliance par courriel. Il vous suffit de communiquer avec l'équipe aux coordonnées mentionnées plus haut. Vous serez ainsi inscrit sur la liste d'envois et ferez un geste écologique en sauvant du papier. Merci!!!

Entrepreneur Général Construction Commercial Rénovation Résidentiel icarriere@ic-eco-rer www.ic-ecn-renn.com



Page 6 - Janvier 2021 _______ L'Alliance de Preissac

Programme des immobilisations 2021-2022-2023

Dépenses d'immo. 2022 2023 par fonction 2021 **Total** Sécurité publique 48 000 35 000 83 000 100 000 458 000 258 000 100 000 Transport 5 000 Hygiène du milieu 5 000 Aménagement, urba-7 500 nisme et développe. 27 500 35 000 225 000 3 000 000 Loisirs et culture 3 225 000 563 500 3 142 500 100 000 3 806 000 **Total** 2022 2021 2023 Mode de financement **Total** Emprunt LT à la charge des contribuables 50 000 501 000 551 000 Emprunt LT à la charge du gouvernement 2 249 000 2 249 000 208 500 35 000 243 500 Excédent non affecté Fonds de roulement 22 500 87 500 110 000 Subv. versées comptant 107 500 20 000 20 000 147 500 Contri. secteur privé 250 000 250 000 95 000 40 000 135 000 Taxe foncière générale Voies publiques - GS 40 000 120 000 80 000 563 500 3 142 500 100 000 3 806 000 **Total** Dépenses d'immo. 2023 par projet 2021 2022 **Total** Rampe pour ponton 8 000 8 000 (débarcadère des Rapides) Excédent non affecté 8 000 8 000 Porte de garage caserne 2 40 000 40 000 et conteneur caserne 1 Taxe foncière générale 40 000 40 000 Équipement de sauvetage 35 000 35 000 hors route (côte à côte) Excédent non affecté 35 000 $35\ 000$ 100 000 150 000 100 000 350 000 Amélioration des chemins 40 000 90 000 Taxe foncière générale 50 000 Fonds réfection et entretien 40 000 120 000 voies publiques 80 000 Subvention versée comptant 20 000 20 000 20 000 60 000 80 000 80 000 Fonds de roulement Asphaltage ch. des Pêcheurs (Traçage de lignes) 8 000 8 000 Excédent non affecté 8 000 8 000 Bâtiment pour réserve sable à glace (707, av. du Lac) 40 000 40 000 Excédent non affecté 40 000 40 000 Camion de service (remplacer Chevrolet Silvérado 2012) 60 000 Excédent non affecté 60 000 60 000 Achat de conteneurs pour déchets 5 000 et matière recyclables 5 000 Excédent non affecté 5 000 5 000 Amén. paysager (fleurons) 7 500 7 500 15 000 Fonds de roulement 7 500 15 000 Sentier de la Roche (criblure de pierre et aire de repos) 5 000 5 000 Fonds de roulement 5 000 5 000

Suite à la page 7

Discours du maire sur le budget 2021

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec une immense fierté que le conseil municipal vous présente le budget pour l'année 2021 ainsi que le programme triennal des immobilisations.

Le conseil s'est assuré de la santé financière et de la sécurité de notre population.

Nous portons une attention particulière à la qualité des services offerts en infrastructures et équipements, en respectant notre capacité de payer.

Le conseil est fier de vous annoncer qu'il y aura un gel des taux de taxes pour l'année 2021 et, par conséquent, limite la hausse du compte de taxes.

Les décisions ont été prises avec le souci de transparence et de rigueur et ce, dans notre intérêt à tous.

Il faut mentionner que la valeur moyenne d'une résidence unifamiliale de notre municipalité passe de 224 578 \$ en 2020 à 231 179 \$ en 2021.

Nous vous présentons un budget équilibré qui s'élève à 2 440 221 \$.

La taxe foncière et les droits de mutation demeurent nos principales sources de revenus.

Des économies ont été réalisées par des ententes de services avec d'autres municipalités, entre autres pour le compostage et la collecte de nos matières résiduelles. D'autres ententes pourront se faire incessamment.

Au cours de la dernière année, le conseil a effectué plusieurs travaux sur nos routes. L'asphaltage du chemin du Cap et de l'avenue Principale Nord en 2019 et le chemin des Pêcheurs en 2020 ainsi que la réfection du chemin des Riverains avec la collaboration des propriétaires nous ont permis de sécuriser nos citoyens et citoyennes. Ces investissements vont nous permettre de réduire nos frais d'entretien à long terme.

Le projet du nouveau centre communautaire suit son cours. Nous aimerions pouvoir donner une première pelletée de terre en 2021. Nous avons toujours le désir de se doter de cette infrastructure pour nos citoyennes et citoyens.

Le conseil prévoit des sommes pour le rechargement et l'amélioration de nos routes qui en ont grandement besoin. Nous avons mis en place deux comités de travail. Un sur le camping et l'autre sur des stations de lavage de bateaux. Une somme est prévue pour l'achat d'une deuxième station de lavage et le comité continue ses travaux pour être prêt cet été, si possible. Pour le camping, nous attendons les conclusions du comité. C'est pourquoi aucun montant n'est prévu au programme triennal pour ce projet.

De nouveaux projets verront le jour, tel qu'un abri pour le sable traité servant à l'entretien de nos chemins en période hivernale, l'amélioration des casernes de pompiers et l'achat de nouveaux véhicules.

L'amélioration des sentiers de vélos et pédestres et l'embellissement de notre municipalité doivent se poursuivre.

Un projet de maison de la culture au secteur Tancrède qui réunira la bibliothèque, le Journal L'Allliance et un kiosque touristique se pointe à l'horizon. Encore une fois, nous aurons besoins de nos citoyens et citoyennes afin de participer à l'élaboration

de ce projet de société.

Le conseil vous annonce qu'il réfléchit à la mise en place d'un fonds dédié à l'après mine. Nous vérifions l'aspect légal et la faisabilité du projet. Nous prévoyons des rencontres avec la ville de Malartic, puisqu'il y existe ce genre de fonds.

Tel que mentionné au début du discours, les taux de taxes restent les mêmes, soit de 0.7809 \$ du 100 \$ d'évaluation pour les immeubles résidentiels, de 1,9805 \$ pour les immeubles non résidentiels et de 2,6400 \$ pour les immeubles industriels. La valeur moyenne des immeubles est sensiblement la même que l'an passé, donc pas d'augmentation sur nos comptes de taxes et les dépenses équilibrés. Vivre selon nos moyens.

Je remercie le conseil pour son travail minutieux et le dévouement de l'équipe de direction. Merci à nos employés de bureau, l'inspecteur, l'agente de développement, les employés de voirie, pompiers, premiers répondants, bénévoles, organismes communautaires ainsi que les industries et commerces.

Au nom du conseil, je profite de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne année 2021. Une belle année d'entraide et de solidarité pour tous nos citoyens et citoyennes de Preissac.

Nous avons une belle municipalité où il fait bon vivre.

Solidarité

Le maire,

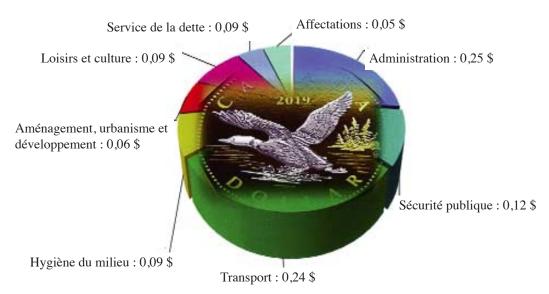
Donald Rheault

L'Alliance de Preissac Janvier 2021 - Page 7

Budget de fonctionnement

В	Sudget 2020	Budget 2021	Variation %	Variation \$
Revenus Taxes	2 184 890	2 240 631	2,55 %	55 741
Paiements tenant lieu de taxes	2 500	2 500	0 %	0
Autres revenus de sources locales	66 099	51 962	-21,39 %	-14 137
Imposition de droits, amendes, pénalités, intérêts et autres revenu	s 41 600	39 900	-4,09 %	-1 700
Transferts	88 279	105 228	19,20 %	16 949
TOTAL de Revenus	2 383 368	2 440 221	2,39 %	56 853
Dépenses				
Administration générale	627 823	612 992	-2,36 %	- 14 831
Sécurité publique	254 041	296 497	16,71 %	42 456
Transport	662 887	586 679	-11,50 %	-76 208
Hygiène du milieu	188 591	214 691	13,84 %	26 100
Aménagement, urbanisme et développement	166 858	147 520	-11,59 %	-19 338
Loisirs et culture	227 545	228 157	0,27 %	612
Frais de financement	46 853	68 175	45,51 %	21 322
Conciliation à des fins fiscales	208 770	285 510	36,76 %	76 740
TOTAL des Dépenses	2 383 368	2 440 221	2,39 %	56 853

Pour chaque dollar dépensé



Administration: Conseil, administration générale, greffe, évaluation Sûreté du Québec, sécurité incendie, sécurité civile Sécurité publique : Transport: Voirie, déneigement, éclairage des rues, circulation et stationnement Traitement de l'eau, égouts, matières résiduelles, protection de l'environnement Hygiène du milieu: Aménagement, urbanisme

et développement : Loisirs et culture :

Service de la dette :

Affectations:

Aménagement du territoire, urbanisme, développement économique et tourisme Centre communautaire, patinoire, parcs, activités de loisir, bibliothèque Capital et intérêts sur la dette à long terme, autres frais (emprunt temporaires) Remboursement au fonds de roulement, transfert à l'état des activités

d'investissements

Suite Programme des immobilisations

Dépenses d'immobilisation	n			
par projet	2021	2022	2023	Total
C:1:4:1:-				
Signalisation, cartographie,	10.000			10.000
achat de vélos - sentier vélos	10 000			10 000
Fonds de roulement	10 000			10 000
Signalisation sentier des 3				
Lacs (achats suppl.) et GPS	5 000			5 000
Taxe foncière générale	5 000			5 000
Construction d'un nouveau				
centre communautaire	50 000	3 000 000		3 050 000
Contribution secteur privé	50 000	200 000		250 000
Emprunt à L.T. à charge du gouv.		2 249 000		2 249 000
Emprunt à L.T. à charge contribuable	·s	551 000		551 000
Station de lavage de bateaux	25 000			25 000
Excédent non affecté	12 500			12 500
Subvention versée comptant	12 500			12 500
Secteur Tancrède - Nouveau				
bâtiment préfab, puits,				
installation septique	150 000			150 000
Excédent non affecté	75 000			75 000
Subvention versée comptant	75 000			75 000
Total	563 500	3 142 500	100 000	3 806 000

Évolution de la charge fiscale moyenne d'une résidence unifamiliale										
	2017	2018	2019	2020	2021					
Valeur moyenne d'une résidence unifamiliale	207 215	207 215	231 179	231 179	231 179					
Charge fiscale	1 642	1 642	1 770	1 805	1 805					
Variation \$		0	128	35	0					
Variation %		0,00 %	7,8 %	2,0 9	% 0%					

Évolution des taux de taxe foncière générale

Catégorie de taux	2018	2019	2020	2021 V	aria.\$	Varia. %	
Résiduel	0,7922	0,7656	0,7809	0,7809	0,000	0,0 %	
Immeuble résidentiel		1,9417	1,9805	1,9805	0,000	0,0 %	
Industriel	2,4687	2,5883	2,6400	2,6400	0,000	0,0 %	

Page 8 - Janvier 2021 L'Alliance de Preissac

Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches



Vous êtes là quand les gens que vous aimez vivent un mauvais moment. Ne vous oubliez pas. Des solutions existent pour aller mieux.

Il est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Il est normal de vivre un certain déséquilibre dans différentes sphères de sa vie. La gestion de ses pensées, de ses émotions, de ses comportements et de ses relations avec les autres peut devenir plus ardue. La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez à l'écoute de vos besoins. N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.

Prenez soin de vous

- Misez sur vos forces personnelles et ayez confiance en vos capacités.
- Rappelez-vous les stratégies gagnantes que vous avez utilisées par le passé pour traverser une période difficile. Il n'y a pas de recette unique, chaque personne doit trouver ce qui lui fait du bien.
- Accordez-vous de petits plaisirs (écouter de la musique, prendre un bain chaud, lire, pratiquer une activité physique, etc.).
- Si c'est accessible, allez dans la nature et respirez profondément et lentement.
- Apprenez à déléguer et à accepter l'aide des autres.
- Demandez de l'aide quand vous vous sentez dépassé par les évènements. Ce n'est pas un signe de faiblesse, c'est vous montrer assez fort pour prendre les moyens de vous aider.

- Contribuez à l'entraide et à la solidarité tout en respectant vos limites personnelles et les consignes de santé publique. Le fait d'aider les autres peut contribuer à votre mieux-être et au leur.
- Prenez le temps de réfléchir à ce qui a un sens ou de la valeur à vos yeux.
 Pensez aux choses importantes dans votre vie auxquelles vous pouvez vous accrocher quand vous traversez une période difficile.
- Limitez les facteurs qui vous causent du stress.
- Bien qu'il soit important de vous informer adéquatement, limitez le temps passé à chercher de l'information au sujet de la COVID-19 et de ses conséquences, car une surexposition peut contribuer à faire augmenter les réactions de stress, d'anxiété ou de déprime.



Outil numérique Aller mieux à ma façon

Aller mieux à ma façon est un outil numérique d'autogestion de la santé émotionnelle. Si vous vivez des difficultés liées au stress, à l'anxiété ou à la détresse, cet outil peut contribuer à votre mieux-être puisqu'il permet de mettre en place des actions concrètes et adaptées à votre situation. Pour en savoir plus, consultez **Québec.ca/allermieux**

L'Alliance de Preissac ______ Janvier 2021 - Page 9



Laissez vos émotions s'exprimer

- Gardez en tête que toutes les émotions sont normales, qu'elles ont une fonction et qu'il faut se permettre de les vivre sans jugement.
- Verbalisez ce que vous vivez. Vous vous sentez seul? Vous avez des préoccupations?
- Donnez-vous la permission d'exprimer vos émotions à une personne de confiance ou de les exprimer par le moyen de l'écriture, en appelant une ligne d'écoute téléphonique ou autrement.
- Ne vous attendez pas nécessairement à ce que votre entourage soit capable de lire en vous. Exprimez vos besoins.
- Faites de la place à vos émotions et aussi à celles de vos proches.



Adoptez de saines habitudes de vie

- Tentez de maintenir une certaine routine en ce qui concerne les repas, le repos, le sommeil et les autres activités de la vie quotidienne.
- Prenez le temps de bien manger.
- Couchez-vous à une heure qui vous permet de dormir suffisamment.
- Pratiquez des activités physiques régulièrement, tout en respectant les consignes de santé publique.
- Réduisez votre consommation de stimulants: café, thé, boissons gazeuses ou énergisantes, chocolat, etc.
- Buvez beaucoup d'eau.
- Diminuez ou cessez votre consommation d'alcool, de drogues, de tabac ou votre pratique des jeux de hasard et d'argent.

Aide et ressources

Le prolongement de cette situation inhabituelle pourrait intensifier vos réactions émotionnelles. Vous pourriez par exemple ressentir une plus grande fatigue ou des peurs envahissantes, ou encore avoir de la difficulté à accomplir vos tâches quotidiennes. Portez attention à ces signes et communiquez dès que possible avec les ressources vous permettant d'obtenir de l'aide. Cela pourrait vous aider à gérer vos émotions ou à développer de nouvelles stratégies.

- Info-Social 811
 Service de consultation téléphonique psychosociale 24/7
- Regroupement des services d'intervention de crise du Québec Offre des services 24/7 pour la population en détresse : centredecrise.ca/listecentres
- Service d'intervention téléphonique Service de consultation téléphonique 24/7 en prévention du suicide : 1 866 APPELLE (277-3553)

De nombreuses autres ressources existent pour vous accompagner, consultez: Québec.ca/allermieux



Utilisez judicieusement les médias sociaux

- Ne partagez pas n'importe quoi sur les réseaux sociaux. Les mauvaises informations peuvent avoir des effets néfastes et nuire aux efforts de tous.
- Utilisez les réseaux sociaux pour diffuser des actions positives.
- Regardez des vidéos qui vous feront sourire.

Québec.ca/allermieux

⚠ Info-Social 811



Page 10 - Janvier 2021 L'Alliance de Preissac



S'isoler, c'est sérieux.

Pour lutter contre la propagation de la COVID-19, on doit s'isoler quand :

- on a des symptômes
 - on a passé un test
- le résultat est positif
- on revient de voyage
- on a été en contact avec un cas confirmé

Québec.ca/isolement

© 1877 644-4545





L'Alliance de Preissac Janvier 2021 - Page 11

La page écolo

Le compostage : Des vers et des mouches, ouach!

Manon Derome

mois-ci, discutons compostage afin, entre autre, de vous aider à gérer les mouches et les vers et profiter des nombreux avantages du compostage. Le premier étant de réduire de 50% les déchets de notre alimentation qui prendront le chemin de l'enfouissement.

Deux sortes de composts, deux usages

La première est le compost domestique. C'est un compost qui peut servir pour le jardin (pour la production de produits comestibles).

Votre compost doit uniquement contenir des matières végétales; pas de produits laitiers ni de produits de viande.

Pour réussir, il faut alterner une couche de matières humides (fruits, légumes, pelures) et une couche de matières sèches (papiers, cartons non souillés).

Vous pouvez choisir un coin de votre terrain (avec un bac ou à l'air libre) pour accumuler les matières végétales (humides). premier, vous étendez une couche de matières humides recouverte d'une couche de matières sèches (papiers nonsouillés, bran de scie, papier journal, carton propre) et arrosez. Laissez tel quel.

À votre prochain remplissage. il recommandé de mélanger la base avant d'y ajouter une autre couche de matières humides suivi d'une couche de matières sèches, arrosez. Arroser et mélanger les matières accélère le processus. La dernière couche sèche (entre 1 et 2 pouces d'épais laissée telle quelle), permet de réduire les odeurs et de ne pas attirer les animaux. Vous pouvez aussi recouvrir d'une couche de terre entre les remplissages.

Un bon compost attirera les vers et toutes sortes d'insectes (ils sont nécessaires au processus). Comme ces «bibittes» seront très bien nourries par le compost, elles ne risquent pas de se disperser ailleurs sur le terrain.

Avis aux pêcheurs, votre coin compost domestique peut aussi servir d'hébergement pour vos vers. Ils s'y reproduisent et deviennent bien gras.

Le deuxième est le compost produit à partir de la collecte des bacs bruns. Il ne doit pas servir comme engrais pour des produits comestibles. Ce compost peut être utilisé pour les fleurs et les arbustes (il sera éventuellement distribué gratuitement).

Dans le bac brun, vous pouvez mettre des matières végétales, des produits laitiers, des produits animaliers et des papiers/cartons souillés ainsi que tous les restants de table.

Des vers qui débordent de votre bac brun?

Les vers sont des supers composteurs et il est normal qu'ils se forment dans le bac. Encore une fois, une couche de matières sèches par-dessus la matière humide empêchera que ces vers débordent du bac. Aussi, l'alternance de matières humides et sèches permettra que l'hiver tout ne gèle pas en un bloc.

Le petit bac à la cuisine

Pour le petit bac à la cuisine, nous vous suggérons qu'à chaque remplissage vous une couche de protéger nos lacs.

matières sèches par-dessus (cartons, papiers). Cette façon de faire empêchera les petites mouches qui peuvent se former de s'échapper. Gardez à l'esprit qu'il est préférable de le vider aux 2-3 jours et l'été à tous les jours.

Pour les citoyens qui souhaitent débuter ou faire les deux sortes de compostage, la municipalité a des petits bacs de cuisine gratuits à offrir. 819-732-4938 info@preissac.com

Conclusion

Pour réussir la gestion des matières organiques, votre plus grand défi sera d'avoir sous la main, en tout temps, une grande quantité de matières sèches. quelques idées pour en accumuler: Le carton des rouleaux de papiers de toilettes et ceux des essuie-tout; papier journal déchiré en lanières ; sacs de papier bruns; bran de scie; branches et feuilles sèches; cartons d'œufs...

Pour de plus amples veuillez informations, consulter le RecycleQuébec.ca ainsi que sur la page Facebook de la MRC Abitibi, où vous trouverez des conseils du Bottin vert.

Le compostage n'est pas simplement une tendance du moment mais bien une nécessitée pour sauver notre planète!

Bon compost!

Prochain sujet: Les gestes qu'on peut faire ensemble pour



AVIS PUBLIC

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

CONSULTATION PUBLIQUE TRAVAUX EN FORET

Du 8 février au 4 mars 2021, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) invite la population à s'exprimer sur les coupes de bois et autres travaux inscrits dans les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) couvrant le territoire d'Amos et ses environs.

Au cours des prochaines années, différents travaux seront réalisés dans la forêt publique d'Amos et ses environs. Les plans faisant l'objet de la consultation indiqueront les secteurs où l'on pourrait effectuer de la coupe de bois, de la préparation de terrain, du reboisement, du débroussaillage, etc. Des chemins et des infrastructures devront également être construits ou améliorés pour accéder à ces éventuels chantiers.

Les professionnels du Ministère souhaitent ainsi entendre les utilisateurs de la forêt sur leurs préoccupations en lien avec les travaux potentiels. Des séances d'information virtuelles seront organisées au cours desquelles des représentants présenteront, pour la ou les unités d'aménagement touchées, les plans visés par la consultation publique et échangeront avec les participants en plus de répondre à leurs questions. Tous les détails du fonctionnement de la consultation figurent sur le site Web du MFFP: mffp.gouv.qc.ca/ consultation-plans-damenagement-forestier-integre/.

Par ailleurs, une carte interactive y est disponible afin de permettre aux usagers de bien situer les secteurs qui les intéressent et d'y formuler des commentaires directement.

Les personnes n'ayant pas accès à un service Internet ou souhaitant plus de renseignements peuvent contacter directement un représentant du MFFP.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Unité de gestion de l'Harricana-Sud

1122, route 111 Est Amos (Québec) J9T 1N1 Téléphone: 819 444-5238, p. 240 Veronique.Bolduc2@mffp.gouv.qc.ca

IMPORTANT: Des travaux feront également l'objet de consultations par le MFFP ailleurs en région. Pour plus de détails, visitez le site Web du MFFP mentionné ci-dessus afin de connaître les détails du fonctionnement.



Nouveau service offert pour les patients du **GMF-GMF-U Les Eskers d'Amos/ Clinique** de médecine familiale Le Norois ou Groupe médical Soleil.

Nous procédons à la mise en place d'un processus de traitement des plaintes et de la satisfaction de nos usagers.

Vous êtes membres et utilisateurs d'une de ces cliniques?

Votre opinion est importante pour nous!

Nous avons besoin de vos commentaires.

Vous êtes satisfait de notre accueil? De nos lieux physiques? Des services reçus? De votre expérience patient? Ou tout autres commentaires positifs? Prenez le temps de nous en informer, c'est important pour nous.

Vous n'êtes pas satisfait des services reçus? Aidez-nous à améliorer nos services en déposant une plainte de façon confidentielle et respectueuse. Le geste de porter plainte assure le respect des droits des usagers et contribue à l'amélioration de la qualité des services.

Où se procurer un formulaire : directement à votre clinique, auprès d'un membre de notre personnel ou encore communiquez avec l'Agente d'amélioration continue de la qualité : Caroline Hallé, au 819-732-6972 poste 1189.

Merci!

Page 12 - Janvier 2021 L'Alliance de Preissac

L'hiver est là et les motoneigistes aussi

Sûreté du Québec

a Sûreté du Québec demande la collaboration des motoneigistes, afin que ceux-ci pratiquent leur sport aux endroits appropriés dans le respect et la quiétude des résidents et de l'environnement. Depuis le début de la saison, la Sûreté du Québec désire sensibiliser la clientèle de motoneigistes circulant hors sentier sur des terres privées, causant par la même occasion des bris importants à certaines installations.

Les motoneigistes désirant circuler hors sentier, ou pratiquer communément le hors-piste, doivent préalablement s'informer des endroits où il est possible de le faire légalement au Québec.

Voici quelques dispositions importantes de la Loi sur les véhicules hors route :

- Le conducteur d'un véhicule hors route doit obtenir l'autorisation du propriétaire ou locataire de la terre du domaine privé afin d'y circuler - (art. 70 (350\$), art. 30 (450\$) et art. 48 (250\$));
- L'âge minimal pour conduire un véhicule hors route est de 16 ans - (amende de 100\$ art. 21);
- Le propriétaire, le gardien du véhicule hors route ou une personne en autorité sur un enfant, qui permet ou tolère la conduite d'un tel véhicule par un enfant

de moins de 16 ans - hors sentier (art. 21 (450\$));

- Pour les jeunes âgés de 16 et 17 ans désirant conduire un véhicule hors route, un certificat d'aptitude est obligatoire - (art. 16 cod 201 (450\$));

Il est interdit de circuler sur les chemins publics avec un véhicule hors route, sauf dans les cas d'exception prévus à la Loi sur les véhicules hors route- (art. 73 (350\$));

- Le port du casque protecteur est obligatoire (conducteur et passager), peu importe l'endroit où l'on circule en véhicule hors route- (art. 52 (350\$)).

Les policiers procéderont dans les prochaines semaines à des opérations de surveillance dans le secteur afin de cibler les conducteurs en infraction, non seulement en vertu du Code de la sécurité routière mais également en vertu du Code criminel, notamment dans les cas de capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux et ce, peu importe les lieux de circulation.

La Sûreté du Québec tient à rappeler que la conduite avec les capacités affaiblies et la vitesse constituent les principales causes de collision mortelle depuis les dernières années.

L'aménagement responsable du territoire : entre protection de la biodiversité et adaptation aux changements climatiques

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement

En plus de la disparition de territoires agricoles et de la dépendance à l'automobile, les changements climatiques et la perte de biodiversité sont deux autres enjeux majeurs qu'il est essentiel de considérer pour un aménagement du territoire responsable. Pour les changements climatiques, nous devons nous y adapter; pour la biodiversité, nous devons la protéger. Les deux vont de pair.

Le Québec fait déjà face à des défis socio-économiques et environnementaux dont les effets risquent fort d'être exacerbés par les changements climatiques. À titre d'exemple, le dézonage et l'agrandissement des périmètres d'urbanisation prévus dans le nouveau schéma d'aménagement de la MRC de Montcalm (Lanaudière) vont à l'encontre de la protection de la biodiversité et des mesures d'adaptation aux changements climatiques.

La nouvelle zone industrielle de 30 ha et la nouvelle aire d'affectation résidentielle de 183 ha, dont 135 ha sont désormais accessibles aux promoteurs désireux d'y faire du lotissement, sont situées au sein de milieux naturels d'intérêt écologique. Dans le cadre réglementaire actuel, cette désignation ne constitue malheureusement pas un motif de refus lors de l'analyse, mais l'effet sur le morcellement du territoire et sur le maintien de la biodiversité ont des conséquences bien réelles. En effet, le morcellement accéléré dans le sud de Lanaudière a entraîné une raréfaction des milieux naturels; par conséquent, les fragments d'habitat qui restent dans le paysage revêtent une importance cruciale pour la connectiécologique et déplacement des espèces végétales et animales. C'est encore

plus vrai dans un contexte de changements climatiques, au moment où il faut faciliter les mouvements sud-nord des espèces et non les contrecarrer! Dans ce contexte, considérant le choix des sites d'implantation de ces lotissements à venir dans la MRC de Montcalm, il est légitime d'être passablement surpris de l'étiquette «écoresponsable »accolée au projet.

Une étude états-unienne a démontré il y a quelques années l'impact négatif sur la faune et la flore de tels développements domiciliaires en milieu naturel, et ce, quelle qu'en soit leur densité.

Le maintien de la biodiversité est primordial, car celle-ci assure le bon fonctionnement des écosystèmes. Dans un contexte de lutte contre les changements climatiques et d'adaptation à leurs impacts, il est essentiel de conserver le plus de milieux naturels possible. Plusieurs études scientifiques soulignent qu'un seuil de 30 % de milieux naturels doit être maintenu à l'échelle des paysages si l'on veut y maintenir les populations animales et végétales. La MRC de Montcalm est déjà sous le seuil critique de 30 %. Poursuivre le lotissement résidentiel du territoire mettra à rude épreuve la biodiversité.

Il existe des solutions. Par exemple, il serait sage de maintenir ou de consolider un réseau régional de noyaux de conservation et de corridors de manière à permettre la libre circulation des espèces au rythme des changements climatiques futurs. Or, bonne nouvelle, il reste encore suffisamment de superficies naturelles pour créer un tel réseau dans le sud-ouest de Lanaudière.

Il suffit de se retrousser les manches.

Vers un aménagement responsable en temps de changements climatiques

L'adaptation aux changements climatiques doit se faire à l'échelle locale, notamment par les municipalités et les collectivités. L'intégration des changements climatiques dans la planification compte parmi les stratégies d'adaptation les plus recommandées pour la saine gestion de la biodiversité. L'aménagement du territoire pourra être considéré durable non seulement s'il permet de protéger nos terres agricoles et de réduire l'utilisation de l'automobile, mais aussi s'il tient compte des enjeux de conservation de la biodiversité et du maintien des services écosystémiques, lesquels permettent de diminuer nos vulnérabilités sociales, économiques et environnementales face aux changements climatiques.

Nous espérons que le grand dialogue proposé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, André Laforest, permettra d'apporter toute la rigueur et la cohérence nécessaires pour un aménagement du territoire réellement au service d'un développement vert, prospère et solidaire de nos collectivités.

D'ici là, nous invitons les MRC à faire appel aux ressources en place, telles que les conseils régionaux de l'environnement (CRE), les organismes de bassin versant (OBV), Vivre en Ville et d'autres organisations qui possèdent des expertises complémentaires leur permettant d'assurer un développement véritablement digne d'être qualifié d'écoresponsable.

L'AVERTISSEUR DE CO votre meilleur allié!



Chaque année, un nombre élevé d'intoxications au monoxyde de carbone (CO) se produisent sur le territoire québécois. Ce phénomène semble survenir plus particulièrement lors de la saison froide lorsque les appareils de chauffage fonctionnent à plein régime et que des abris temporaires pour les véhicules sont installés. L'avertisseur de monoxyde de carbone est un allié important pour votre sécurité, mais comment bien l'installer?

Positionner votre avertisseur de CO à des endroits spécifiques

- Près des aires où des personnes dorment : l'alarme doit pouvoir être entendue même les portes sont fermées;
- Près de la porte du garage attenant à la maison;
- À **n'importe quelle hauteur sur le mur** puisque le CO se répand également dans l'atmosphère.



Les pièces trop chaudes (+ de 37,8 °C) ou trop froides (- de 4,4 °C); Les pièces humides, comme la salle de bain;

Les pieces numides, comme la salle de bain; La proximité d'une sortie ou d'une entrée d'air, comme un système de ventilation et un courant d'air L'Alliance de Preissac ______ Janvier 2021 - Page 13

Chronique municipale

Des annonces lors du budget 2021

Marie-Josée Veilleux

C'est lors de la réunion spéciale pour l'adoption du budget 2021, tenue devant public, au Complexe récréatif Jacques-Massé à 20 h 30, que monsieur le maire, Donald Rheault, a fait la lecture de son rapport.

Ce rapport portait sur les décisions du conseil dans l'élaboration du budget de la prochaine année.

Si vous en avez fait la lecture et regarder les chiffres du budget et du plan triennal, vous aurez constaté que l'asphaltage des rangs ne figure pas dans les projets. Questionné à ce sujet lors de la période de questions, monsieur le maire a répondu : « La décision du conseil sur l'asphaltage n'est pas une décision qui a été prise sans réflexion. L'analyse des chiffres et de l'endettement de la municipalité font en sorte qu'il était évident que nous devions vivre selon nos moyens.»

« Le conseil a préféré répondre aux besoins prioritaires des citoyennes et citoyens de Preissac, soit d'avoir de beaux chemins, entretenus. Pour ce faire ils ont décidé de suspendre l'asphaltage des rangs et d'investir dans le rechargement. Cette décision permettra de préparer les chemins pour éventuellement, dans le futur, avoir des infrastructures routières conformes et prêtes à recevoir un asphaltage. Cette étape permettra de satisfaire plus de gens car, il ne faut pas se le cacher, notre réseau routier a grandement besoin d'amour, » de renchérir monsieur le maire.

Plusieurs diront leur mécontentement sur l'arrivée de ce nouveau maire et des décisions prises. Qu'il défait tout ce que le conseil avait promis dans le précédant mandat. Questionné sur cette éventualité monsieur le maire se défend comme suit : « Je sais que certaines personnes seront déçues par l'arrêt de l'asphaltage. Cependant, il faut comprendre que cette décision vient uniquement du conseil. Je n'ai rien à voir dans la prise de cette décision. Les conseillers font un bon travail et ils ont constaté que la priorité devait être mise dans le rechargement. Rechargement qui doit être fait de toute manière, avant l'asphaltage! »

« Pour ce qui est du mécontentement, il y en aura toujours. C'est ça faire de la politique. Je ne suis pas là pour défaire ce qui a été fait ou décidé. Je suis là pour satisfaire le plus de citoyens et citoyennes possible. Le conseil est conscient des enjeux et je vais les aider à prendre de bonnes décisions, c'est mon rôle. Ma porte est toujours ouverte et je suis toujours à l'écoute des contribuables de Preissac. Ce que je veux, c'est que notre belle municipalité continue de se développer, à la hauteur de ses moyens, afin que nous puissions encore longtemps dire qu'il fait bon vivre à Preissac! » dit-il en conclusion.

Une maison de la culture

Voici un beau projet, longuement attendu par plusieurs. Toujours dans l'incertitude de l'endroit au juste où elle sera implantée, une chose est certaine, c'est que ce sera dans le secteur

Ce projet sera un lieu de rassemblement où le Journal L'Alliance, la bibliothèque Sud, le Club Preissac d'Art en Or seront localisés et où un kiosque touristique sera ajouté.

«Ce plan est dans les idées du conseil depuis plusieurs années mais d'autres projets ont été priorisés avant. Il est maintenant temps de le réaliser.» de préciser le maire tout souriant.

Un montant de 150 000 \$ a été prévu au budget 2021 afin de concrétiser l'érection de ce nouveau bâtiment. « Nous avons prévu ce montant mais nous savons que des subventions viendront avec ce projet et nous pourrons avoir une belle maison de la culture! » d'expliquer monsieur le maire. Il ajoute : « Les responsables des organismes concernés formeront un comité consultatif pour ce projet. Ils connaissent les besoins en logistique pour leurs activités respectives et sont les meilleurs pour nous diriger dans la prise de décision dans l'aménagement des lieux. C'est un bâtiment préfabriqué qui est prévu et nous sommes en négociation afin de faire l'achat d'un emplacement au secteur Tancrède qui nous permettrait d'avoir un beau terrain, avec l'espace nécessaire, pour l'implantation de ce projet nécessaire à l'épanouissement de nos organismes. »

«Beaucoup de choses vont bouger encore cette année. On travaille pour améliorer notre milieu de vie. C'est tellement beau chez-nous!» d'ajouter monsieur Rheault.

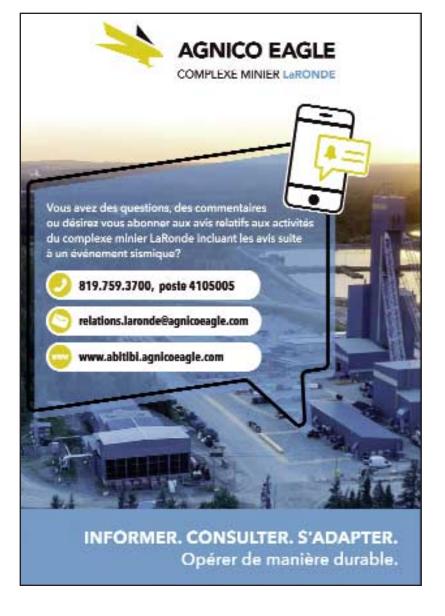
Le budget est publié dans cette présente édition du Journal L'Alliance et disponible aussi sur le site de la municipalité à Preissac.com.

Vous avez des questions sur les sujets traités dans cette chronique ou d'autres sujets d'ordre municipal, communiquez avec moi par courriel ou par téléphone et il me fera plaisir de vous fournir des réponses. journalalliance.preissac@cablevision.qc.ca ou 819 759-4141.









Page 14 - Janvier 2021 L'Alliance de Preissac

Bol poké aux crevettes nordiques et aux légumes

Ingrédients

Riz

1 tasse de riz à sushi calrose 1 ¼ tasse d'eau froide ¼ tasse de vinaigrette au sirop d'érable (voir la recette)

Vinaigrette riz-érable

½ tasse de vinaigre de riz ½ tasse de sirop d'érable

Crevettes

1 paquet de 400 g de crevettes nordiques décongelées et égouttées 3 c. à soupe de mayonnaise 2 c. à soupe de ketchup 3 c. à soupe de basilic frais, haché ½ gousse d'ail, hachée Au goût, sel et poivre

Légumes

1 tasse de chou rouge, haché finement

1 tasse de concombres tranchés 1 tasse de pommes Cortland non-pelées en demi-tranches 1 tasse de carottes, râpées 1/3 tasse d'oignons verts, hachés finement

Vinaigrette asiatique au gingembre

½ tasse de sauce soya ½ tasse de vinaigre de riz 3 c. à soupe de gingembre frais, râpé

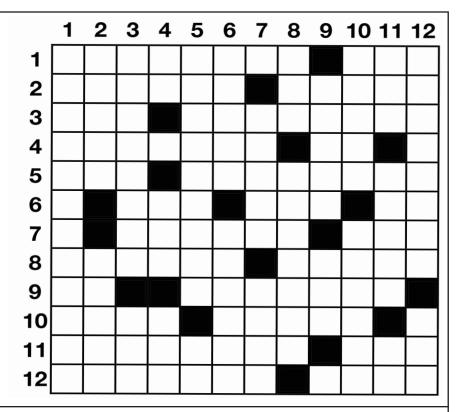
¼ tasse de sirop d'érable ou de miel 1 gousse d'ail, hachée

1 c. à soupe d'huile de sésame

Préparation

- 1. Rincer le riz sous l'eau froide jusqu'à ce que l'eau soit claire. Bien égoutter le riz dans une passoire pendant 15 à 20 minutes.
- 2. Placer le riz et l'eau froide dans une marmite. Porter à ébullition. Dès les premiers bouillons, couvrir et baisser le feu au minimum. Cuire 10 minutes. Retirer du feu et laisser reposer 15 minutes sans soulever le couvercle.
- 3. Mélanger les ingrédients de la vinaigrette riz-érable. Assaisonner le riz avec ¼ tasse du mélange.
- 4. Dans un bol, mélanger tous les ingrédients de la préparation de crevettes. Réserver.
- 5. Mélanger tous les ingrédients de la vinaigrette asiatique au gingembre.
- 6. Dans quatre bols de service, mettre un lit de riz. Arroser de vinaigrette riz-érable au goût. Disposer les légumes dans les bols. Ajouter le mélange de crevettes. Arroser les légumes de vinaigrette asiatique au gingembre. Servir aussitôt.

MOTS CROISÉS



Horizontalement

- 1. Au Nunavik Style de musique.
- 2. Elle produit un son puissant servant d'alerte Il constitue le principe odorant de la racine d'iris.
- 3. Prénom masculin Palmipèdes.
- 4. Sa chenille attaque la vigne Signifie deux.
- 5. Direction générale Réseau informatique internet à une entreprise.
- 6. Memphrémagog Éructation Les violoncellistes jouent parfois dans cette clef.
- 7. De niveau Boulgour.
- 8. Prénom de la comédienne Schmidt, décédée en 2005 Mille-pattes.
- 9. Ancien nom d'un dieu égyptien Faire entendre une suite de sons bien détachés les uns des autres.
- 10. Il conquit la Perse Régions anatomiques.11. Répandue Exact.
- 12- Période de l'année pendant laquelle siège une assemblée Désavantagé.

Verticalement

- 1. En face de Montmagny.
- 2. Qui est depuis longtemps dans tel métier Pièce satirique.
- 3. Salamandres Partie du corps du cheval.
- 4. Pronom Période de l'évolution du monde Ils charrient peu d'eau.
- 5. Qui témoigne de dispositions hostiles Chiffres romains.
- 6. Perfidie En liant les sons.
- 7. Corps céleste Très facilement (comme un...).
- 8. Prêt-à-monter Jeune fille vertueuse.
- 9. Couvent fortifié, notamment au MaghrebPremière.
- 10. Camille Claudel fut sa collaboratrice Contusionné.
- 11. Il a l'esprit borné Mathématicien suisse (1707-1783) Traditions.
- 12. Petites balances de précision Prairie naturelle.

Solution de décembre 2020





Le Club Preissac d'Art en Or



vous invite à joindre l'équipe dynamique d'artistes amateurs qui le compose!!!

Nous sommes toujours en attente pour débuter notre saison de cours et d'activités.

Nous vous informerons dès que possible de la reprise de nos rencontres.

Pour information ou inscription Marie-Josée Veilleux, présidente au 819 442-2273 contexte de la COVID-19,
la séance régulière du conseil
municipal qui aura lieu le
8 février 2021 à 19 h 30 sera tenue
à huis clos, donc sans la
présence du public.

En raison du confinement dans le

Pour de plus amples informations vous êtes invités à consulter le site internet www.preissac.com ou à communiquer par téléphone au 819-732-4938 aux heures habituelles d'accueil du bureau municipal.

L'Alliance de Preissac = **Janvier 2021 - Page 15**

Le jeu des 10 erreurs





vant. 9- Les yeux du chat brun. 10- La queue du chat vert de devant. de la patte du chat vert de devant. 7- Le nez du chat jaune. 8- Les moustache du chat vert de derouge. 4- La langue du chat bleu. 5- Les lignes sur la patte avant droite du chat bleu. 6- Les doigts Solution : 1- La bouche du chat vert derrière. 2- Chat bleu derrière. 3- La couleur des yeux du chat

Mot mystère

Н	Е	U	R	Е	S	I	D	N	Α	Н	С	R	Α	M
T	N	Ε	М	Ε	S	I	0	R	С	M	Α	D	С	Р
М	0	N	Т	Ε	Ε	Н	0	R	Α	I	R	Ε	Α	0
Ε	R	U	Т	I	0	٧	Т	R	L	R	Α	S	В	I
Р	0	S	Т	Ε	N	L	I	G	N	Ε	S	С	ı	N
S	Ε	С	С	Α	R	Т	Т	R	R	Ε	S	Ε	N	T
Т	R	Q	U	Α	I	R	U	I	R	Ε	Р	N	Ε	N
N	Ε	R	S	М	Α	Ε	Α	Ε	G	Α	U	Т	S	E
Е	T	Ε	Ε	Р	G	I	L	Α	S	Α	R	Ε	N	М
М	Α	F	Ε	Α	٧	L	G	S	Ε	Α	I	I	ı	E
1	R	D	Υ	0	Ε	Α	Α	S	I	0	Р	X	М	G
Т	D	0	R	S	В	G	Ε	N	٧	0	R	Α	Ε	R
Α	٧	R	Т	Т	Ε	R	М	ı	N	U	S	Т	Н	Α
В	Ε	N	0	G	Α	W	Ε	R	U	Т	0	L	С	Н
F	Т	Α	В	L	Ε	Α	U	L	Α	N	G	I	S	С

Accès Arrêt Arrivée Bagages Bâtiment Cabines Chargement Chemin Clôture Croisement Départ Descente Fer Ferroviaire Heures Horaire Ligne Marchandise Maritime Montée

Passage Passerelles Point Poste Quai Rail Réseau Retard Signal Tableau Taxi Terminus Train Voie Voiture Voyage Wagon

Sudoku

	3				9			
	7			5		3		2
				1		4		
			8	2			3	5
5	2			3		6		4
		1	6					
			2	9	7		4	
		7		6				9
		2	5	4				

Solution le mois prochain.

Solution de décembre 2020

9	5	2	6	3	8	4	7	1
3	1	4	5	2	7	9	8	6
8	7	6	4	1	9	3	5	2
7	4	1	9	8	5	6	2	3
2	3	5	1	4	6	8	9	7
6	9	8	3	7	2	1	4	5
1	6	9	7	5	4	2	3	8
4	2	7	8	6	3	5	1	9
5	8	3	2	9	1	7	6	4



PME INTER Notaires ABITIBI inc. Notaires & conseillers juridiques

AMOS SENNETERRE VAL-D'OR 819 732-2812 819 737-2747 819 975-2863

facebook.

Une étude de quatorze (14) notaires à votre service! pmeinter@notairesabitibi.com www.pmeinter.com





Page 16 - Janvier 2021 L'Alliance de Preissac

Avis important

Trop d'infractions ont été relevées

Rappel sur le dépôt de neige dans les rues de la municipalité

Toici un rappel de quelques exigences du règlement # 204-2009 de la municipalité, soit « Règlement concernant le déblaiement de la neige sur le territoire de la municipalité de Preissac ».

Il est interdit à quiconque de déposer, projeter, souffler ou permettre que soit déposée, projetée, soufflée de la neige dans les endroits suivants habituellement déblayés par la municipalité :

Art. 5.1 et 5.2 – Sur une voie publique, dans un parc ou dans un fossé,

Art. 5.3 – Dans une rivière, un ruisseau ou autre cours d'eau ou sur les abords,

Art. 5.4 – Dans un endroit qui pourrait obstruer la visibilité des automobilistes ou des piétons;

Art. 5.5 – De déblayer une entrée en transportant la neige de l'autre côté de la chaussée et

Art. 5.6 – Il est interdit à quiconque de réduire la largeur d'une voie publique dégagée par l'action de déposer, projeter, souffler ou permettre que soit déposée, projetée, soufflée de la neige sur un andain contigu à cette voie publique.

Ce que ça signifie, c'est que :

- -l'interdiction touche : le propriétaire, l'occupant, l'entreprise et/ou tout représentant de ceux-ci;
- la largeur de la voie publique dégagée consiste en toute partie de la rue ou du chemin qui a fait ou fera l'objet de déblaiement de la neige.

Les conséquences du non-respect de ce règlement entrainent des coûts supplémentaires pour le déneigement et des risques pour la sécurité, c'est pourquoi la municipalité, par l'entremise de l'inspecteur municipal ou son responsable de l'entretien, n'ont d'autres choix d'appliquer les dispositions pénales concernant des infractions à ce règlement (amendes).

Merci de votre collaboration.

L'inspecteur municipal

* Le texte complet de ce règlement est disponible sur le site internet de la municipalité.



°Soudure générale°Résidentielle°Minière °Fabrication, réparation de tous genres

Quai mobile sur rails, balcon, rampes et escaliers, réparation de bateaux d'aluminium, quilles de ponton, hélice et pied de moteur, etc.

certifié CWB & R.B.Q.: 5657-7745-01

°Location de main-d'oeuvre° °Service 24/7

70, rue de Cadillac, Rouyn-Noranda QC J0Y 1C0 Tél: 819 759-3790

Téléc: 819 759-3791 Cell: 819 763-6244 Email: acbgsoudure@hotmail.com



L'Accueil d'Amos

401, 1re Rue Ouest,

Tél.: 819 727-1984

Une ressource alternative en santé mentale, itinérance/dépendance et banque alimentaire qui contribue à améliorer la qualité de vie de la personne en développant son autonomie.

L'Accueil, le seuil de ta réussite

Jous êtes envahi par tous vos contenants consignés et ne savez plus où

Communiquez avec l'un de nos marguilliers et on se fera un plaisir d'aller les chercher à votre domicile.

Merci beaucoup!

Fabrique Saint-Raphäel de Preissac Brigitte Lachance Marguillière 819 727-9291

Massothérapie Annie Auclair

272, avenue du Lac, Preissac 819 860-4000

Massage suédois Massage thérapeutique Réflexologie **Nerf sciatique** Harmonisation énergétique **Access bars**

Sur rendez-vous seulement Recu pour assurance Membre F.Q.M.





Fosses Septiques

Protec-Nature Inc. 819 277-1754 I 819 732-0116

8, avenue Principale, Preissac QC J0Y 2E0

Service de nettoyage de fosses septiques résidentielles et municipales

Le meilleur prix garanti! Fiche de suivi de vidange client

Routier 1

Michelle et Jacques

Propriétaires

Heures d'ouverture Semaine: 5 h à 22 h Weekend: 6 h à 22 h

9594, avenue Larivière Rouyn-Noranda (Cadillac)

J0Y 1C0

Resto.: 819 759-8383 Dépan.: 819 759-8385 Téléc.: 819 759-8384 routier.117@hotmail.com



Centre de Rénovation



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

502, ROUTE 111 OUEST AMOS (QUÉBEC) 819 732-8283 INFO@3PLUS2.CA

3PLUS2.CA



Alain Blanchette

Entrepreneur général en construction

311, 1re Avenue Est Amos J9T 1H6

Tel: 819 732-4471

E-mail: blanchettea@hotmail.com

Spécialistes en porte de garage Résidentiel | Commercial | Industriel



